

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 Juin 2013

Un officier de Police retranché armé dans son bureau à Nancy.

C'est un vrai drame qui vient de se dérouler au commissariat de Nancy. Un capitaine de Police s'est retranché pendant plusieurs heures, dans son bureau et a menacé de mettre fin à sa vie. C'est le baroud d'honneur d'un homme qui se bat depuis plus de dix ans.

Un combat contre une administration qui tels les grecs ou les romains à tendance à sacrifier le porteur de mauvaises nouvelles. Ce capitaine de Police policier par vocation, habité par ses principes et ses convictions a commis l'erreur de dénoncer des faits qu'il considérait contraires aux lois et à la déontologie.

Malheureusement, il a eu affaire à une hiérarchie drapée dans ses certitudes, persuadé de sa supériorité, pour qui il était plus simple de sacrifier le messager plutôt que de reconnaître de tels faits.

Pendant ces dix années, Pascal a connu un passage en conseil de discipline, des mutations internes, une placardisation progressive. A chaque fois il a gagné. Blanchi en discipline, se sont ses accusateurs qui ont fait l'objet d'une enquête. Vainqueur au tribunal administratif en 2009, mais l'administration mettra 4 années à reconnaître ses droits et à appliquer le jugement après que Pascal ait entamé une grève de la faim.

Le dossier, récemment repris par monsieur Frédéric LAUZE, médiateur de la Police nationale qui s'est réellement impliqué et paraissait suivi par la DGPN, semblait trouver un épilogue heureux mais hier après-midi, une nouvelle décision de l'administration qui décidait de faire désarmer notre collègue, devenu fragile, a fait basculer ce drame et nous a fait craindre le pire.

L'Union des Officiers, salue le professionnalisme des collègues du GIPN qui ont parfaitement compris le dossier et ont su éviter le drame.

L'Union des Officiers exige que les promesses faites à Pascal soient tenues.

L'union des officiers à coté de Pascal, se réjouit de cette fin heureuse, assure Pascal de son soutien et lui souhaite un prompt rétablissement.

L'Union des officiers condamne cette pratique archaïque certes minoritaire qui ne tolère pas qu'un subordonné ose s'opposer et qui dès lors s'emploiera à son lynchage administratif. Nous serons toujours auprès des collègues victimes de tels agissements.

Contact presse :

Secrétaire Général Hervé EMO tel.: 06 79 42 85 58

Secrétaire général adjoint Laurent MASSONNEAU: 06 11 80 62 45